Île-de-France, Essonne
Arpajon
12 boulevard Pierre Brossolette

Clinique des Charmilles, Arpajon

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91001048
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale architecture organique en Île-de-France
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : hôpital

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : 2015, 000, AE01054

Historique

La clinique des Charmilles est réalisée par Alain Marcoz entre 1967 et 1969, à une période où il s'éloigne d'Hervé Baley et Daniel Ginat, pour finalement quitter l'Atelier d'Architecture et d'Aménagement, et notamment avec ce projet, cependant débuté dans l'agence. Les plans sont signés du seul nom d'Alain Marcoz, architecte D.P.L.G, au 29 bd Edgard Quinet, 14e. Le commanditaire de cette hôpital privé est le docteur Charles Franck de Préaumont, beau-frère d'Alain Marcoz.
La clinique des Charmilles, aujourd'hui Hôpital privé Paris-Essonne, a fait l'objet de nombreuses transformations liées à son usage. Notons deux agrandissements successifs en 2002 et 2012 ont fait l'objet de nouveaux permis de construire.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()
Dates : 1967 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Alain Marcoz (architecte, signature)

Description

La clinique des Charmilles est bâtie sur une parcelle légèrement en pente orientée Nord-Sud. Elle est desservie par deux rues parallèles d'Est en Ouest, ce qui permet d'aménager un accès visiteur au Nord (rue Pierre Brossolette) et un accès plus technique, réservé aux professionnels au Sud (rue de l'Aître). Le bâtiment, recouvert de briques, présente un aspect général où règne la ligne courbe. Le corps de bâtiment principal, dans lequel est aménagé l'entrée principale de l'hôpital, est en effet circulaire. Il se prolonge à l'arrière du bâtiment par un avant-corps, également circulaire. Une grande aile courbe vient ensuite se greffer sur le côté Est de cet ensemble. La clinique est réalisée sur un même niveau de sous-sol abritant les espaces techniques nécessaires au bâtiment : vides sanitaires ventilés, mais aussi magasin, galerie technique, chaufferie, incinérateur et bloc électrique. Ce premier niveau laisse ensuite place à un étage de soubassement, ou rez-de-jardin, permettant ainsi de rééquilibrer la différence de niveau du terrain. Ce second niveau, ouvert sur la façade arrière du bâtiment (façade Sud) était à l'origine conçu pour accueillir un accès spécifique aux urgences. Cet accès débouche directement à l'intérieur du corps de bâtiment circulaire. A gauche, des salles de consultations pour la kinésithérapie sont aménagées à côté du laboratoire et d'une petite morgue (qui bénéficie d'une propre porte donnant directement sur l'extérieur). A droite de cette entrée des urgences, après l'ascenseur monte-malade, un second espace de consultation est aménagé dans l'avant-corps circulaire Sud. Celui-ci est lui-même composé de quatre volumes circulaires, abritant chacun une fonction particulière : salles d'examens, salle de radiologie, bureau. A l'intersection de ces quatre pièces rondes se trouve la salle d'attente. L'aile Est du rez-de-jardin est quant à elle occupée côté Nord par les cuisines, côté Sud par la salle-à-manger et des chambres de consultations.

Au niveau supérieur, le rez-de-chaussée accueille l'entrée principale de la clinique. Un hall prend donc place dans le corps de bâtiment principal et offre ainsi un vaste espace d'accueil circulaire, couronné d'une grande verrière zénithale. Ce hall est ouvert sur toute sa hauteur et se destine à l'accueil et à la circulation des usagers. En son centre se présente un large escalier en vis à cage ouverte, dont le noyau central est occupé par un petit ascenseur visiteur desservant à la fois le rez-de-jardin inférieur, et les deux étages supérieurs.
Quelques salles de consultation rayonnent autour de cet espace, tandis que l'avant-corps circulaire de la façade sud est originellement réservé à la chirurgie. Au-dessus des quatre pièces circulaires du rez-de-jardin, quatre blocs opératoires prennent place au rez-de-chaussée. Ces derniers, contrairement au niveau de soubassement, sont englobés dans un vaste espace circulaire distinct en façade du niveau inférieur, plus en retrait. Du grand hall d'accueil circulaire part également l'aile courbe de deux étages abritant les chambres. Cette aille Est se caractérise également par un rejet total de l'angle droit et conserve du rez-de-chaussée jusqu'au deuxième étage la même configuration. Son extrémité Ouest, desservie par le grand escalier en vis du hall d'accueil circulaire, voit se déployer les chambres des deux côtés d'un couloir central. Chacune épouse la courbe qu'esquisse l'aile du bâtiment.
Sur la façade arrière, côté Sud, les divers jeux de courbes de la façade offrent des volumes convexes servant d'espaces de rangement dans les chambres. À l'intérieur de ces dernières, côté couloir, les blocs sanitaires sont inscrits dans un espace au plan en amande. Les chambres donnant sur la façade avant, côté Nord observent le même jeu de fonctionnalité entre volumes concaves et volumes convexes.
Enfin, les toitures plates en terrasses permettent à l'édifice d'assumer une certaine horizontalité, qui renforce d'autant plus les courbes et contre-courbes des façades. L'accord entre distribution intérieure et aspect extérieur n'en est que plus saisissant.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; béton armé
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 2 étages carrés
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier en vis avec jour, cage ouverte ; escalier dans-oeuvre : escalier en vis sans jour, en maçonnerie
Autres organes de circulations : monte-charge, ascenseur

Décor

Techniques : maçonnerie

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un organisme professionnel

Références documentaires

Documents d'archive

- AM Arpajon, service urbanisme, PC n°91-7-14 659. Arrêté de permis de construire du 9 août 1967.
  Archives municipales, Arpajon

Bibliographie

- AMOUROUX, Dominique, CRETTOL, Marco, MONNET, Jean-Pierre. Guide d'architecture contemporaine en France. Paris, Architecture d'Aujourd'hui, Technic-union, 1972.
  p.281

Illustrations

Vue générale de la façade principale.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100109NUC4A

Vue générale de la façade postérieure.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100110NUC4A

Vue partielle de la façade postérieure.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100111NUC4A

Vue partielle de la fçade postérieure : détail de l'élévation du corps principal.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100112NUC4A

Vue de la façade principale depuis le toit-terrasse.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100113NUC4A

Vue du toit-terrasse et de la façade principale.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100114NUC4A

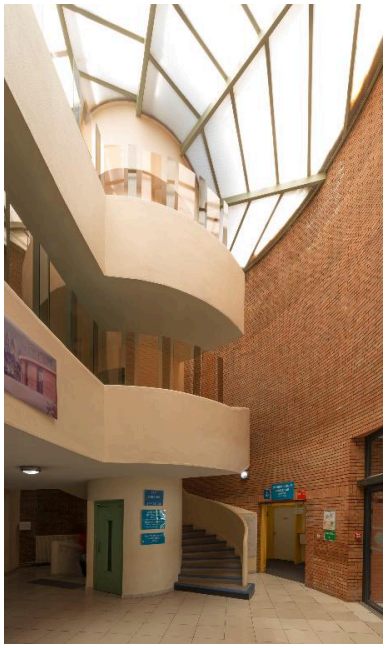

Vue intérieure du hall d'accueil: détail de la verrière et de l'axe de circulation verticale.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100115NUC4A

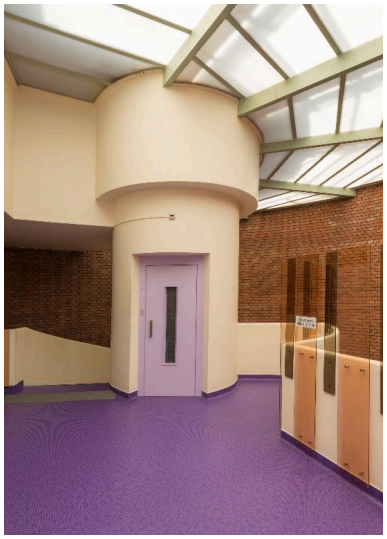

Vue de l'ascenseur au deuxième étage, sous la verrière du hall d'accueil.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100116NUC4A

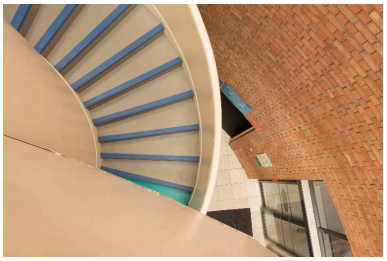

Vue en contre-plongée de l'escalier en vis du hall d'accueil.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100117NUC4A

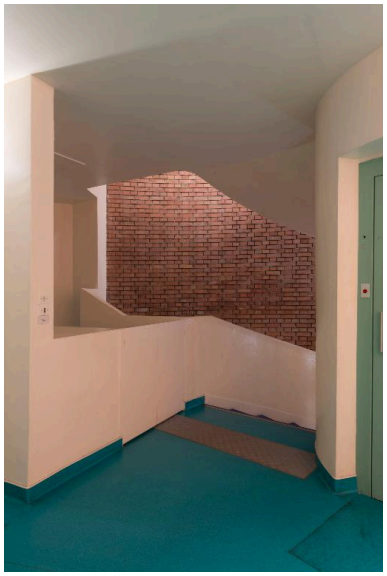

Vue du départ de l'escalier
en vis au premier étage.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100118NUC4A

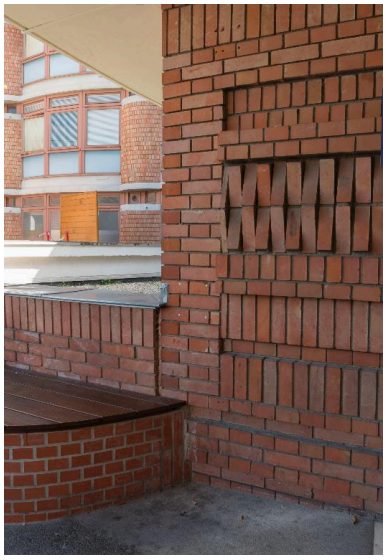

Vue de l'appareillage de
briques au niveau de l'entrée
de la façade principale.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100119NUC4A

Détail de l'apareillage
décoratif des briques à l'entrée
de la façade principale.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20179100120NUC4A

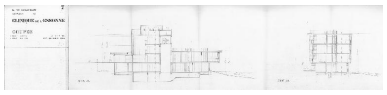

Clinique de l'Essonne. Coupe.
Autr. Alain Marcoz
IVR11_20179100161NUC4A

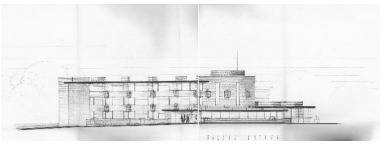

Façade de l'entrée.
Autr. Alain Marcoz
IVR11_20179100162NUC4A

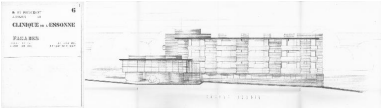

Façades
Autr. Alain Marcoz
IVR11_20179100163NUC4A

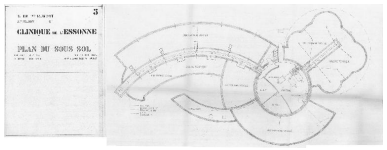

Plan du sous-sol
Autr. Alain Marcoz
IVR11_20179100164NUC4A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Présentation de l’œuvre d'Hervé Baley (1933-2010) (IA11000009)

Auteur(s) du dossier : Anne-Laure Sol, Salomé Van Eynde
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Vue générale de la façade principale.

IVR11_20179100109NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la façade postérieure.

IVR11_20179100110NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue partielle de la façade postérieure.

IVR11_20179100111NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue partielle de la fçade postérieure : détail de l'élévation du corps principal.

IVR11_20179100112NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la façade principale depuis le toit-terrasse.

IVR11_20179100113NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du toit-terrasse et de la façade principale.

IVR11_20179100114NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieure du hall d'accueil: détail de la verrière et de l'axe de circulation verticale.

IVR11_20179100115NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

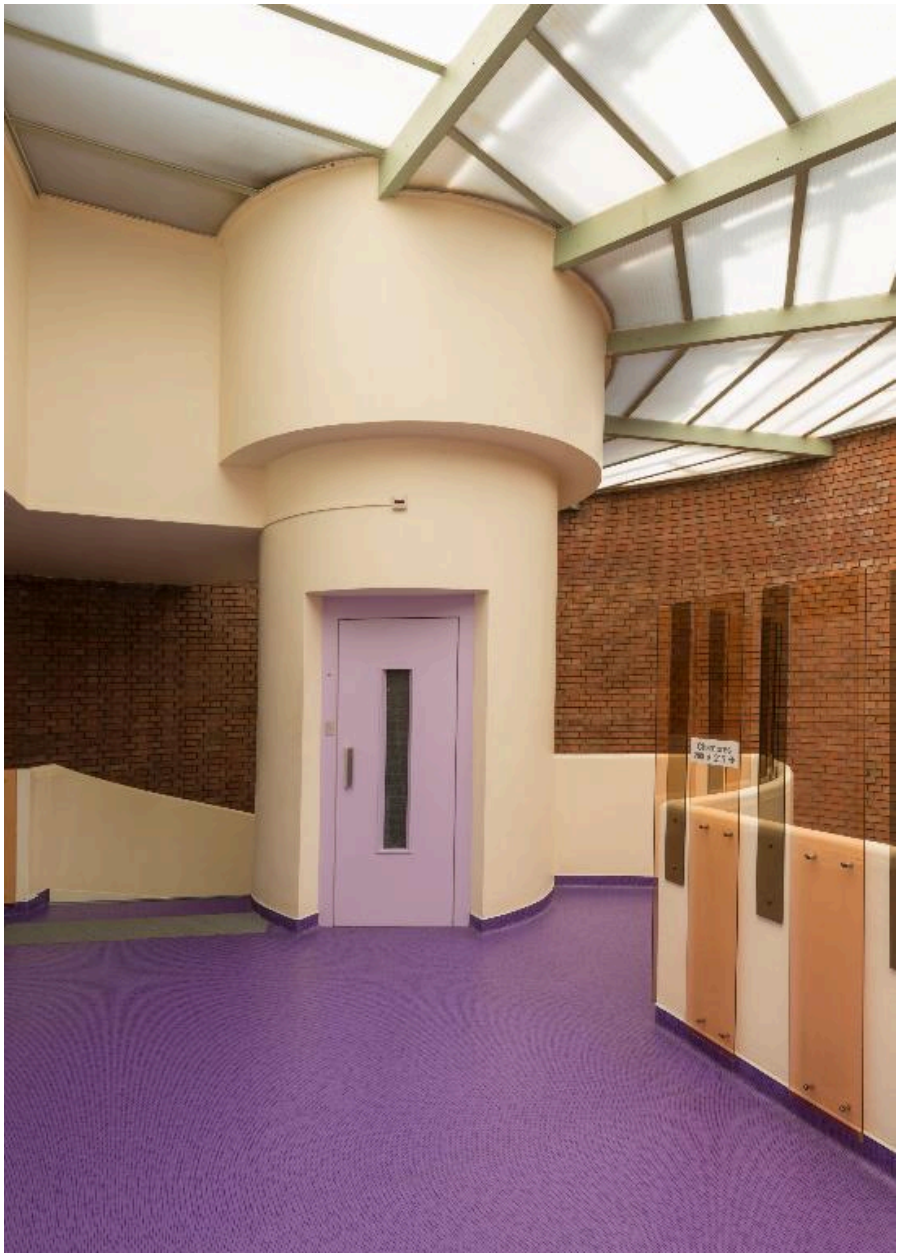

Vue de l'ascenseur au deuxième étage, sous la verrière du hall d'accueil.

IVR11_20179100116NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

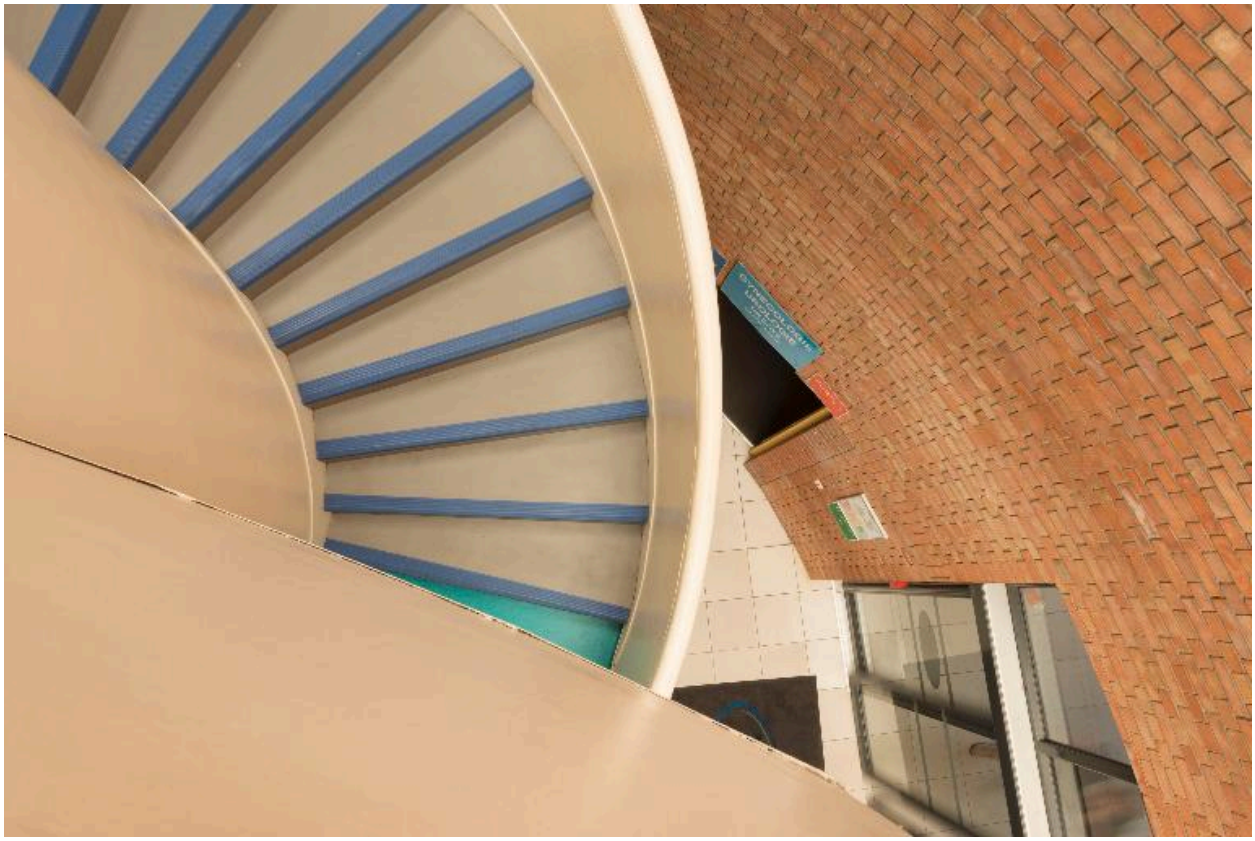

Vue en contre-plongée de l'escalier en vis du hall d'accueil.

IVR11_20179100117NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

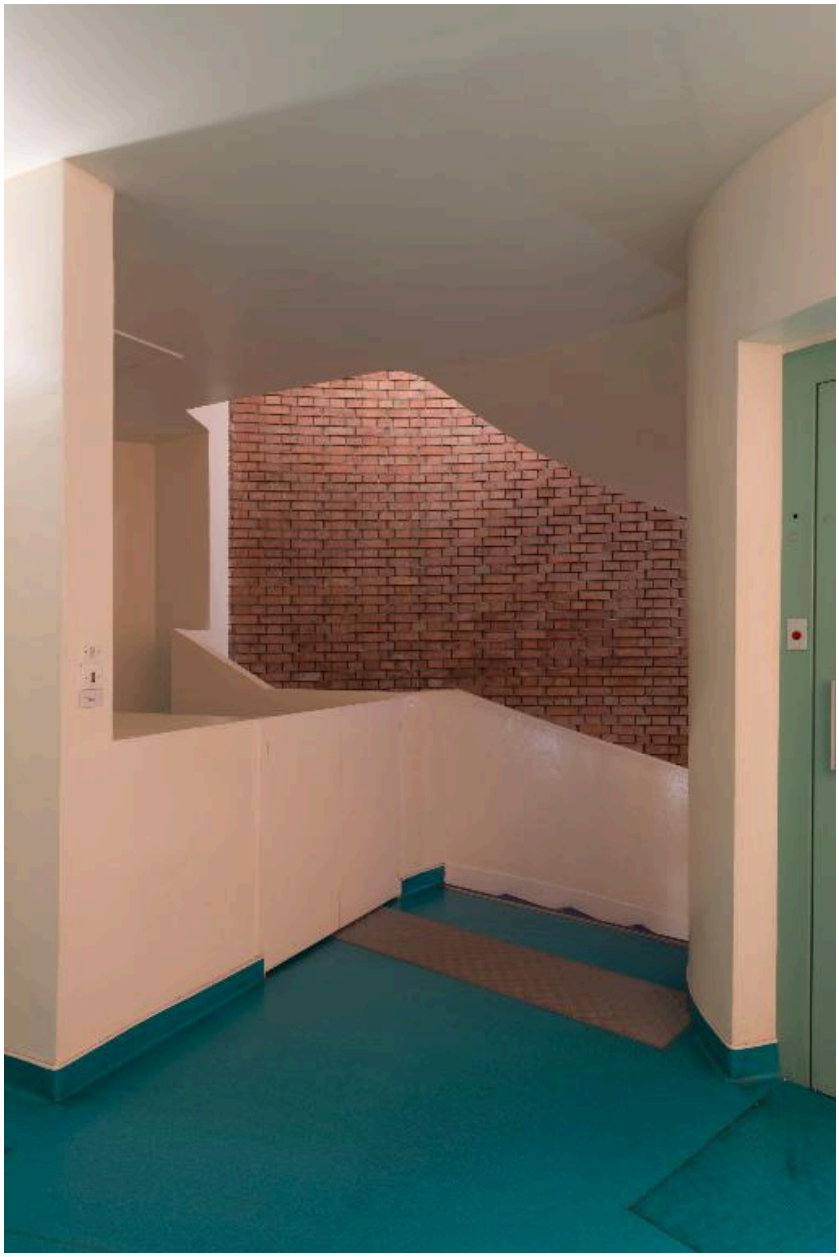

Vue du départ de l'escalier en vis au premier étage.

IVR11_20179100118NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

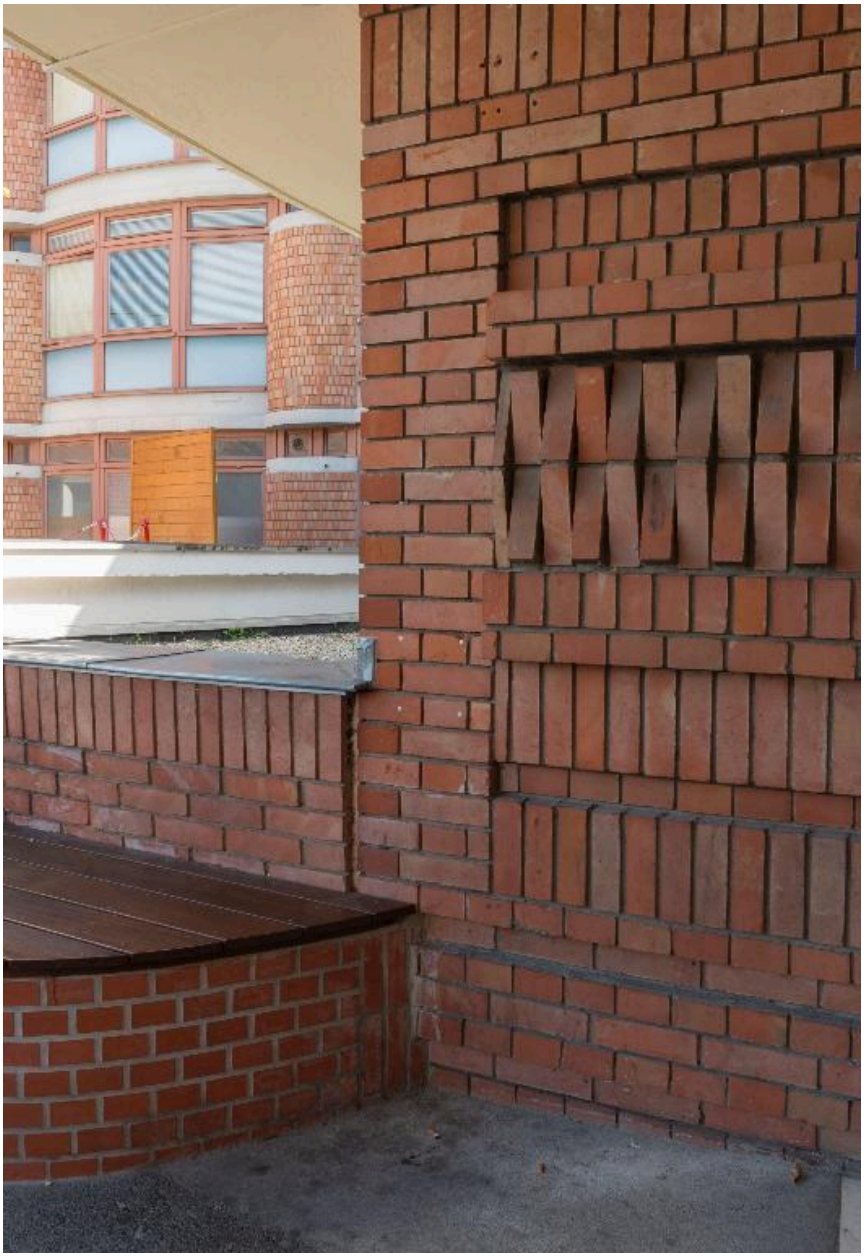

Vue de l'appareillage de briques au niveau de l'entrée de la façade principale.

IVR11_20179100119NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de l'apareillage décoratif des briques à l'entrée de la façade principale.

IVR11_20179100120NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

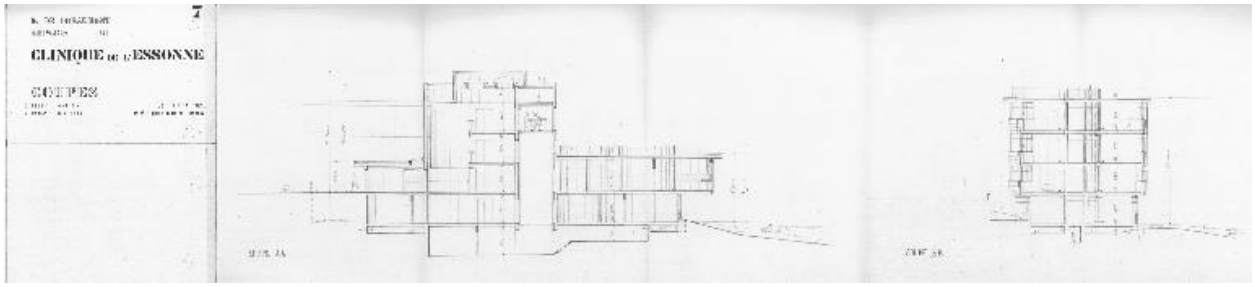

Clinique de l'Essonne. Coupe.

IVR11_20179100161NUC4A
Auteur du document reproduit : Alain Marcoz
Date de prise de vue : 2017
(c) Archives municipales d'Arpajon ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

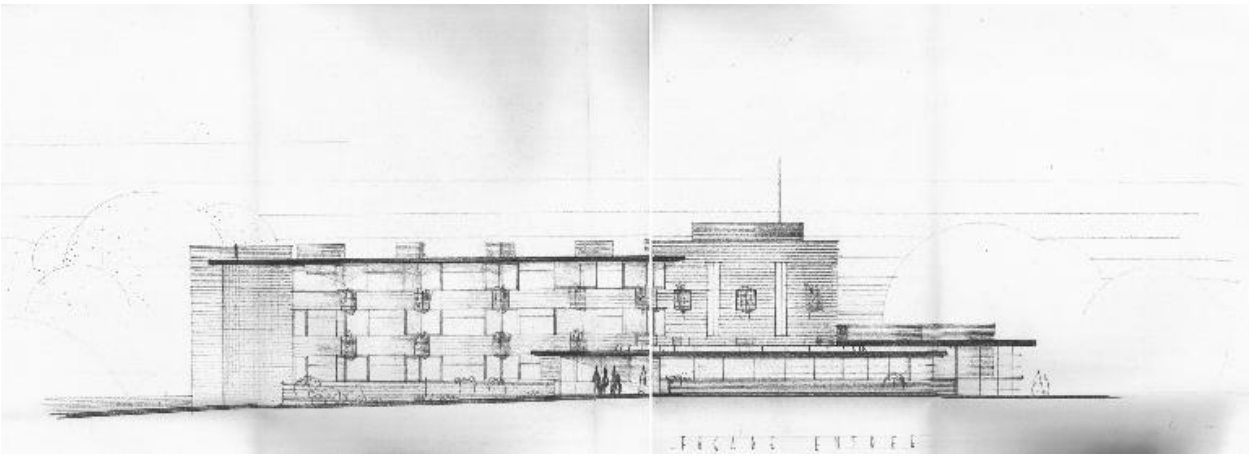

Façade de l'entrée.

IVR11_20179100162NUC4A
Auteur du document reproduit : Alain Marcoz
Date de prise de vue : 2017
(c) Archives municipales d'Arpajon ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

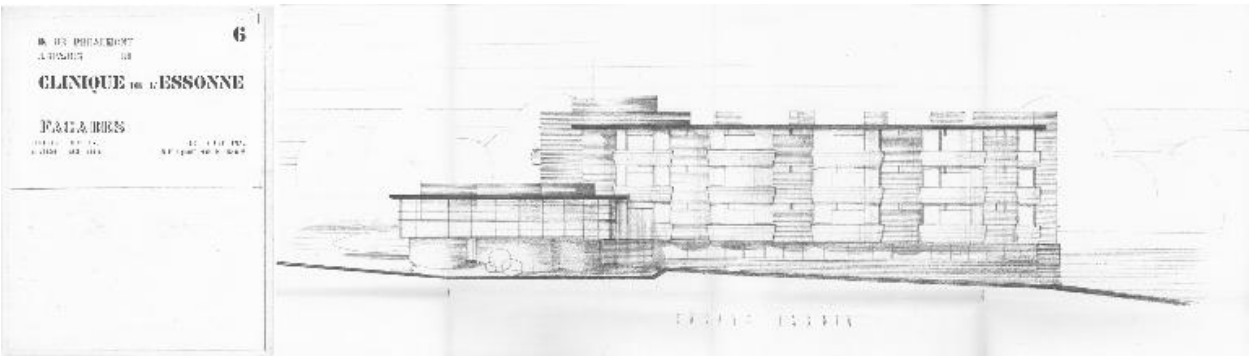

Façades

IVR11_20179100163NUC4A
Auteur du document reproduit : Alain Marcoz
Date de prise de vue : 2017
(c) Archives municipales d'Arpajon ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)

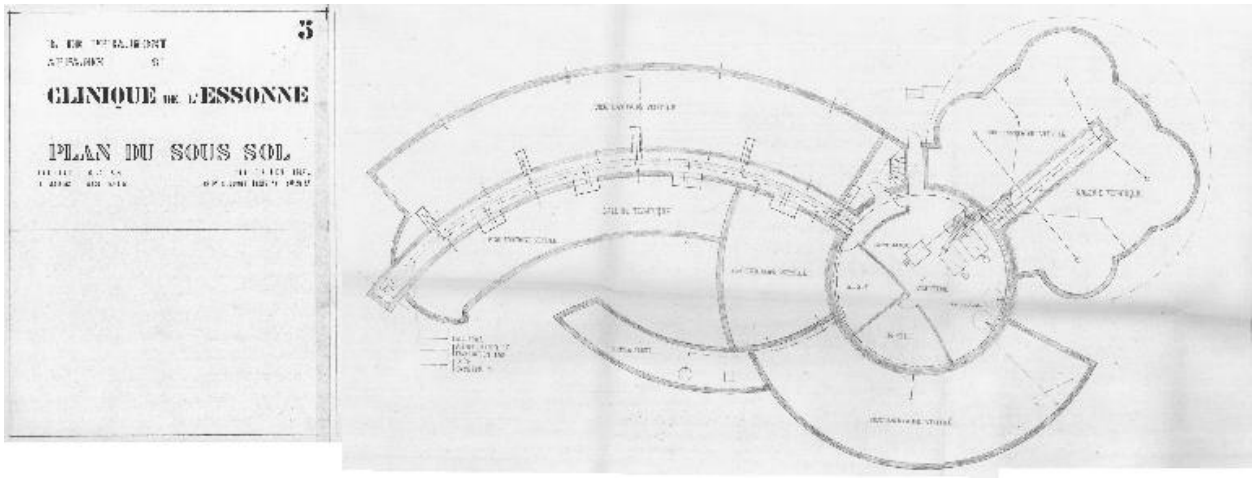

Plan du sous-sol

IVR11_20179100164NUC4A
Auteur du document reproduit : Alain Marcoz
Date de prise de vue : 2017
(c) Archives municipales d'Arpajon ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)